

AVIS DE FORMATION

Les sols au cœur de l'aménagement – bâtir un socle commun



- 31/03/2026 de 9h à 17h, à Trappes
- 29/09/26 à Trappes
1 session en visio pour OM (date à définir)



Inscription sur le self agent – code CRMA-00136
- avant le 15/02/2026
- avant le 08/09/26

CONTEXTE



Les sols sont une ressource naturelle non renouvelable qui rendent de nombreux services aux territoires : adaptation et atténuation au changement climatique, lutte contre l'érosion de la biodiversité, gestion des eaux pluviales, lutte des risques d'inondation, etc.

Les sols sont soumis à de nombreuses pressions comme l'artificialisation, la pollution, l'érosion et le changement climatique. L'usage et l'occupation des sols vont avoir un rôle majeur dans leur capacité à assurer leurs fonctions écologiques et donc à répondre aux enjeux des territoires. Leur prise en compte est nécessaire dans les stratégies foncières, de planification et d'aménagement.

Les sols sont intégrateurs de nombreuses thématiques abordées au Cerema : eau, nature en ville, risques, foncier, aménagement, planification, etc... Ce premier module de l'offre de formation vise à bâtir un socle commun entre les agents des différents secteurs et domaines d'activités. Il répondra aux questions suivantes : Comment fonctionne un sol ? Pourquoi préserver et adopter une gestion durable des sols ? Comment les sols s'intègrent dans les différentes politiques publiques (ZAN, GEPU, etc...) et échelles de la planification territoriale et de l'aménagement ? Quels sont les leviers d'action ?

PUBLIC ET PRE- REQUIS



Agents des secteurs E1, E2, E3, E5, A1, A2
Pas de pré-requis nécessaires

OBJECTIFS



A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- comprendre le fonctionnement d'un sol et être capable de faire le lien entre ses fonctions écologiques et les services qu'ils rendent aux sociétés,
- comprendre l'interaction entre les sols, l'aménagement et les différentes politiques publiques,
- connaître les leviers d'actions aux différentes échelles de la planification territoriale à l'aménagement opérationnel,

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

La formation abordera notamment les éléments suivants :

- Les fondamentaux sur le fonctionnement d'un sol.
- Le cadre réglementaire des sols avec un focus sur la loi Climat et Résilience de 2021.
- Les travaux et ressources du Cerema.

Modalités

Pédagogiques : Cette formation est proposée en présentiel.

Intervenant(s) : Philippe Branchu, Catherine Neel, Gwendal Libessard, Manon Martin

Lieu : à Trappes, St Mandé et en distanciel pour OM

Nombre de participants par session : 15

Inscription : via le self agent CRMA-00136

Contact : manon.martin@cerema.fr